

Laetitia CALBA  
PLP Communication Administrative Bureautique

I.U.F.M.  
Académie de Montpellier  
Site de Montpellier

## MÉMOIRE PROFESSIONNEL

# La valorisation de l'orientation en seconde professionnelle du tertiaire administratif

Discipline concernée :  
Communication Administrative et Bureautique

Lycée Professionnel Mas de Tesse MONTPELLIER

BONNET,

Directeur de mémoire : Georges

Inspecteur de l'Éducation Nationale  
Économie et Gestion

Assesseur : Patricia HAUÉ

Année Universitaire : 2004-2005

## **RÉSUMÉ EN FRANÇAIS**

Les directives données et les actions menées par l'Éducation Nationale en réponse à la demande de la société, tendent à valoriser la poursuite des études des élèves afin de favoriser leur insertion professionnelle. L'orientation joue un grand rôle dans le dispositif. Le lycée professionnel se veut être une alternative donnée aux élèves en difficulté scolaire, dans la poursuite d'études qualifiantes, avec à la clé, une insertion professionnelle favorable. Cependant, à leur arrivée en seconde professionnelle du tertiaire administratif, de nombreux élèves ont subi l'orientation. De cette orientation par défaut, il résulte un manque de cohésion entre les attentes des élèves et le cursus scolaire proposé. Dans un premier temps, la communauté éducative du lycée Mas de Tesse accompagne l'élève vers la découverte des perspectives offertes par l'orientation. Les bases des actions à mener reposent sur les représentations positives de l'environnement de la filière et doivent aboutir à l'adhésion des élèves à l'enseignement professionnel. Ils prennent alors conscience des possibilités offertes en terme d'études, de diplômes et de débouchés. Cette étape marque la valorisation de leur orientation. Puis, dans un deuxième temps, la motivation des élèves se confirme à travers l'élaboration de leurs projets scolaires et professionnels. Toujours accompagnés par la communauté éducative, placés au cœur du dispositif, les élèves deviennent acteurs de leur démarche d'orientation et oeuvrent pour une insertion professionnelle réussie.

## **RÉSUMÉ EN ANGLAIS**

The given main lines and the actions led by the National Education in answer to the society demand, tend to valorize the carrying out of the pupils' school careers in order to help their professional integration. The vocational guidance plays a great part in the system. The "Lycée Professionnel" is an option given to the pupils who are in school trouble, in the arranging out of their career, with a good professional integration in addition. Yet, when getting in the professional second form of tertiary many pupils have had a vocational guidance. From this deficient guidance it follows a lack of cohesion between the pupils' expectations and the school cursus proposed. At first, Mas de Tesse' educative staff help the pupil to discover the prospects offered by the guidance. The bases of the actions to carry on lie on the positive display of the surroundings of the channels and must end in the approval of the environment by the pupils. Then, they become aware of the possibilities offered in terms of studies, degrees and openings. This stage marks the value of their selection and guidance. Then, on a second scale, the pupils' motivation is strengthened by the elaboration of their school and professional plans. Skill with the help of education staff, being located in the heart of the system, the pupils become the actors of their own guidance canvas and work for a successful professional integration.

## **MOTS CLÉS**

Acteurs locaux  
Communauté éducative  
Insertion professionnelle  
Lycée professionnel

Orientation  
Projet d'établissement  
Projet scolaire  
Projet professionnel

**CADRE RÉSERVÉ AU JURY**

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page. It is intended for the jury to use, as indicated by the header above it.



## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
-------------------	---

### I - L'ORIENTATION - CONCEPT ET PRATIQUE

a- La définition et l'historique. ....	7
b- Le cadre réglementaire. ....	9
c- La démarche éducative en orientation.....	11

### II - L'ORIENTATION EN LYCEE PROFESSIONNEL

a- L'orientation d'avenir	
1. <i>La perception de l'orientation en lycée professionnel.</i> .....	12
2. <i>Les enjeux.</i> .....	13
3. <i>Une orientation valorisée, à porter à la connaissance de tous.</i> .....	14
b- L'élève de seconde professionnelle du tertiaire administratif face à son orientation	
1. <i>L'orientation par défaut.</i> .....	16
2. <i>Les types de profils d'élèves.</i> .....	19
3. <i>L'adhésion au milieu de l'enseignement professionnel du tertiaire administratif</i>	
19	

### III- LE PROJET PÉDAGOGIQUE – LES CONDITIONS D'UNE ORIENTATION RÉUSSIE- EXPÉRIMENTATION

a- L'élève – Acteur de la démarche une évolution vers une orientation réussie .	23
b- La communauté éducative – Accompagnatrice de la démarche.....	24
c- L'expérimentation en seconde professionnelle secrétariat d'accompagnement du projet individuel	
1. <i>La prise en compte des attentes des élèves.</i> .....	26
2. <i>L'évaluation des aptitudes.</i> .....	27
3. <i>Le bilan des possibilités d'orientation à envisager.</i> .....	27

CONCLUSION ..... 30

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

## **INTRODUCTION**

Ce mémoire traite de l'orientation en milieu scolaire plus précisément de l'orientation à l'arrivée en seconde professionnelle du Tertiaire Administratif du lycée Mas de Tesse. De cette démarche dépend en grande partie l'avenir de futurs adultes et de la société. L'enjeu est donc majeur, le rôle de l'équipe éducative important.

Pour mener à bien cette mission, de multiples acteurs se mobilisent au travers de moyens et d'outils à disposition, dans le but d'aboutir à l'insertion réussie de l'élève dans le monde du travail, alors qu'au départ cette orientation n'a pas toujours été choisie.

Comment peut-on valoriser l'orientation en seconde professionnelle du Tertiaire Administratif et faire en sorte que cette orientation, souvent subie, devienne une orientation réussie ?

La première partie introduit les notions de base du principe de l'orientation. Elle rappelle que son rôle évolue et trouve sa légitimité dans les différentes mutations sociales et économiques. Elle indique que ce concept relève d'une procédure mise en œuvre suivant des phases réglementées, précises et repérées.

La deuxième traite de l'orientation au lycée professionnel et plus particulièrement du cas des élèves orientés en seconde professionnelle du Tertiaire Administratif. Une forte d'impulsion est donnée pour valoriser ces filières notamment par la mise à disposition de structures et moyens adaptés par la création d'un cycle long diplômant, qui conduit à une reconnaissance assurée du milieu de l'emploi.

Cette orientation aujourd'hui valorisée, répond à de forts enjeux économiques et sociaux. Pourtant souvent l'élève dirigé vers cette voie, subit cette orientation. En effet, à leur arrivée dans la filière du Tertiaire Administratif, de nombreux élèves et parents d'élèves disent être déçus par la décision

d'orientation prise à l'issue de la classe de troisième. Les élèves n'ont pas souhaité cette orientation. Cette situation vécue comme une contrainte devient une orientation par défaut.

Ces élèves sont également pour la plupart en situation d'échec scolaire. Ils n'ont pas pris la pleine mesure des perspectives d'avenir qui s'ouvrent à eux. Dans ce cas, l'interaction entre le cursus scolaire de l'élève et son projet professionnel n'existe pas.

L'équipe éducative met en place tout un ensemble d'actions pour que les élèves adhèrent à l'environnement. Elle souhaite que l'orientation de chacun soit acceptée.

La troisième partie concerne la mise en place d'une démarche éducative pour amener l'élève à poursuivre sa démarche en direction d'une orientation réussie pour aboutir à l'insertion professionnelle.

Car, « C'est l'insertion professionnelle qui donne du sens à une trajectoire scolaire » (*D. Ferré et J.M. Quiesse, Professeur l'orientation c'est aussi votre affaire, p.11, 2003*); Il apparaît donc que l'intérêt de l'élève va dans la préparation à une insertion sociale favorable. Nous exposerons aussi, les conditions de mise en place du projet de l'élève, acteur principal de cette démarche.

La mise en place de tels projets relève également d'études pédagogiques nombreuses à titre d'exemple : « *Le Projet Personnel de l'élève* » - « *Professeur principal, exercer au quotidien* » - « *Professeur l'orientation c'est aussi votre affaire* ». Des pistes sont données, des principes et des indicateurs sont repérés.

Parmi les membres de la communauté éducative, l'enseignant, surtout le professeur principal a un rôle fort dans l'accompagnement, la coordination et l'animation, afin de favoriser l'émergence d'un projet professionnel adapté à chacun des élèves.

Enfin est présenté en exemple, le bilan d'un travail conduit avec les élèves de seconde professionnelle secrétariat du tertiaire administratif au lycée Mas de Tesse à Montpellier.

Ce travail est une séquence de la démarche globale. Il est destiné à s'assurer de l'adéquation entre les attentes et les aptitudes acquises ou à venir. Il s'articule en trois phases, tout d'abord la mise en place d'un questionnaire, ensuite le bilan du travail de l'élève proposé en conseil de classe, puis la synthèse des possibilités d'orientation à envisager.

## I - L'ORIENTATION – CONCEPT ET PRATIQUE

### I -a- LA DÉFINITION ET L'HISTORIQUE

L'orientation est une procédure organisée et finalisée, mise en place afin de déceler les meilleures perspectives d'avenir professionnel d'un élève, compatibles avec les besoins du marché du travail.

Dans ce dispositif, le système éducatif, relayé par la communauté éducative, a un rôle majeur. Il intervient en mutualisant un ensemble de moyens qui favorisent la prise de décisions tout au long du cursus scolaire suivant des paliers repérés. Son objectif, au travers de filières qualifiantes, consiste dans la réussite scolaire et professionnelle des élèves.

C'est également le résultat de toute une série d'interactions et de négociations dans lesquelles interviennent, entre autres, les désirs et motivations de l'élève, les projets familiaux, les évaluations scolaires, l'auto évaluation, les pronostics. Entrent également en jeu les capacités d'accueil dans les formations visées, ainsi que leur localisation et les débouchés en terme professionnel.

À l'aboutissement de la démarche, après analyse des différents indicateurs, l'institution scolaire se donne le droit d'imposer une orientation qui peut être révisée par la commission d'appel.

Cette orientation, ne reflétant pas forcément le choix des élèves, se traduit par une orientation subie qualifiée d'orientation par défaut.

### - L'orientation trouve sa légitimité dans les diverses mutations de la société

Au moment de la seconde révolution industrielle (1915), dans un contexte économique en plein exode rural émerge une nécessité d'orientation professionnelle pour répondre aux nouveaux débouchés. Sa mise en œuvre

permet alors de trouver une adéquation entre l'homme et l'emploi. La société dispose d'une main d'œuvre spécialisée et adaptée à ses besoins. Puis, cette pratique ayant montré son efficacité, elle se généralise dans le système scolaire.

L'orientation professionnelle devient alors un dispositif intégré au système scolaire. L'explosion démographique, le baby boom (1945) concomitante à la démocratisation de l'enseignement du second degré modifie la structure de l'école. La pratique de l'orientation scolaire (conseil sur le choix des filières) s'adapte alors aux besoins de formation massive. Des démarches d'orientation se succèdent et fluctuent, pour aboutir à un cadre défini selon le choix de l'individu et les besoins de la société.

### **- Les démarches d'orientation**

La démarche du conseil d'orientation (diagnostic-pronostic) est utilisée jusque dans les années 70. Elle montre ses limites avec l'accélération du renouvellement de l'emploi sur le marché du travail.

D'une part, cette instabilité rend le pronostic difficile à élaborer. D'autre part, le manque de transparence sur le marché rend la perception de l'intérêt du conseil difficile pour l'élève. L'information est alors considérée comme primordiale, car pour bien s'orienter, il suffit d'être bien informé sur les formations et leurs débouchés.

L'orientation éducative se substitue à l'orientation verdict.

La méthode se centre sur l'élève et tient davantage compte du desiderata et des motivations sans occulter la réalité économique. Elle émane du principe que le conseil a plus de chance d'être suivi lorsque l'individu a participé activement à son élaboration, car « *l'homme sera ce qu'il aura projeté d'être* » (JP. Sartre, 1968.)

De plus, cette démarche est particulièrement adaptée à la conjoncture actuelle. Mme Ferré, chargée de mission en orientation au Rectorat de Montpellier lors de son intervention à la formation des professeurs stagiaires, indique qu'actuellement 55% de la population active n'exercent pas le métier pour lequel ils ont été formés. Elle démontre également que dans un tel contexte économique, l'intérêt de l'élève réside dans l'aptitude à intégrer dans ses choix,

l'ensemble des facteurs déterminants pour une insertion favorable dans le milieu professionnel ambiant.

## **I -b- LE CADRE RÉGLEMENTAIRE**

### **- La loi d'orientation**

La loi d'orientation du 1<sup>er</sup> juillet 1989 place l'élève au cœur du système éducatif. Cette loi insiste sur l'égalité à recevoir une éducation permettant le développement de la personnalité, de l'esprit de citoyenneté et à favoriser l'insertion dans la vie sociale, professionnelle, par l'acquisition d'un niveau de qualification reconnu. Les élèves construisent un projet d'orientation scolaire, universitaire et professionnel. L'éducation offre à chacun la possibilité d'élever son niveau de qualification et de s'adapter aux changements économiques et sociaux.

*« Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté...L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique...»* Loi n°89-486 du 10 juillet 1989.

Le projet d'orientation individuel trouve sa légitimité dans la loi du 10 juillet 1989, article 8 : *« L'élève élabore son projet d'orientation scolaire et professionnelle avec l'aide de l'établissement et de la communauté éducative, notamment des enseignants et des conseillers d'orientation, qui lui en facilitent la réalisation tant en cours de scolarité qu'à l'issue de celle-ci.»*

### **- La loi de décentralisation du 13 août 2004 relative aux responsabilités locales**

En matière de formation professionnelle, la loi vise à clarifier la répartition des compétences entre l'État et les Régions et attribue à ces dernières une compétence générale sur l'ensemble du champ de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Les régions seront désormais pleinement responsables

de la définition et de la mise en œuvre de la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle.

Les dispositifs du code de l'éducation qui fondaient le maintien d'une présence forte de l'État en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, sont donc supprimés. Au titre de leurs nouvelles responsabilités, les régions se voient explicitement chargées d'organiser les actions destinées à répondre aux besoins d'apprentissage et de formation des jeunes comme des adultes.

#### **- La circulaire de rentrée 2004**

Certaines des directives inscrites dans la circulaire prouvent que la modernisation de l'enseignement professionnel conduit à valoriser le lycée professionnel. Cette valorisation de l'enseignement professionnel motive la préparation et l'insertion des élèves dans le milieu professionnel, par l'information des élèves tout au long du parcours scolaire sur des directives prises au niveau national. Elle prévoit :

- L'expérimentation relative aux préparations en trois ans, au baccalauréat professionnel. Cette mesure vient renforcer l'attractivité des secteurs peu prisés par les élèves, par une insertion professionnelle nécessitant un niveau IV.
- Le développement de l'apprentissage est une réponse complémentaire à la diversité des besoins des élèves et des possibilités du tissu économique environnant. Il est plus évident de déterminer les besoins humains et les secteurs porteurs, au niveau régional. Son introduction en établissement peut prendre des formes différentes (sections d'apprentissage, unités de formation par apprentissage, CFA)
- La possibilité de poursuite d'étude des titulaires d'un BEP, conduit au baccalauréat professionnel ou technologique, puis post-baccalauréat professionnel ou technologique, on procédera aux aménagements nécessaires de la première année de BTS, afin de leur assurer une poursuite d'études optimale.

- La prévention des sorties sans qualification, des élèves de plus de 16 ans, afin d'atteindre l'objectif global, visant à réduire de 10 000 élèves par an, les sorties prématurées.

## **I -c- LA DÉMARCHE ÉDUCATIVE EN ORIENTATION**

L'orientation éducative poursuit l'objectif de rendre l'élève capable de s'orienter lui-même. Ce principe résulte de l'interaction entre trois systèmes de représentations : de soi, de l'univers professionnel, des systèmes de formation. Les représentations vont inciter l'élève à s'orienter vers une activité professionnelle.

Dans un premier temps « *L'élève doit être en projet plus qu'avoir un projet* » explique Mme Ferré, chargée de mission en orientation au rectorat de Montpellier au cours du stage « Éducation à l'orientation », dispensé à l'IUFM de Montpellier. Car, au travers de sa démarche de construction de projet, l'élève développe les compétences et les connaissances personnelles utiles pour s'orienter.

Dans un second temps, l'élève doit être informé à tout moment, selon des besoins précis, afin de pouvoir concrétiser son intention de projet.

« *Le projet personnel de l'élève s'apparente à un investissement qui permet de faire évoluer des représentations, sans cela destinées à se reproduire sans modification sous l'influence de déterminations sociales complexes.* » (Le projet personnel de l'élève, Jean Pierre Boutinet, p.14). La démarche de projet est personnelle à l'élève, l'équipe éducative n'intervient pas dans le choix de l'élève, seulement elle veille à promouvoir une situation dans laquelle l'élève devient, progressivement, un acteur capable d'effectuer des choix d'orientation.

Si le but du projet est essentiellement professionnel, on pourra parler de projet professionnel, si le but du projet est scolaire il s'agira d'un projet scolaire, s'il implique des éléments de la personnalité, on pourra parler de projet personnel.

## II - L'ORIENTATION EN LYCÉE PROFESSIONNEL

### II -a- L'ORIENTATION D'AVENIR

#### II -a.1- LA PERCEPTION DE L'ORIENTATION EN LYCÉE PROFESSIONNEL

On compte dans la voie professionnelle 700 000 élèves ou encore un tiers des lycéens est scolarisé dans les lycées professionnels. Pourtant, malgré ce nombre important, ceux-ci souffrent d'une sorte de marginalisation.

D'une part, l'explication de cette image « *vient de la tendance bien connue des conseils de classe à «orienter» vers le professionnel ou le technologique exclusivement sur la base de l'échec en enseignement général* » et par ailleurs « *de décourager les bons élèves lorsque par hasard ils envisagent de choisir une filière professionnelle.* » (Vincent Troger, *les mal-aimés du système éducatif, Alternative économique février 2004, n° 222, p.34* ).

Ainsi, la responsabilité de la culture de l'enseignement secondaire serait mise en cause. De ce constat, il ressort une méconnaissance généralisée des élèves, sur les enseignements et les débouchés offerts par le lycée professionnel et une préférence à vouloir s'orienter vers les voies générales.

D'autre part, les évolutions sociales et culturelles ont contribué à dévaloriser les formations professionnelles qui sont parfois synonymes de débouchés sur des emplois précaires.

En effet, dans les années 1950-1960, le marché de l'emploi offrait de nombreux débouchés, l'enseignement professionnel constituait un tremplin vers une ascension professionnelle. Les entreprises assuraient l'accès aux niveaux supérieurs de qualification par promotion interne.

Aujourd'hui, « *les postes de cadres et les professions internes sont de plus en plus pourvus directement à la sortie du système éducatif, alors qu'auparavant on puisait dans la promotion de catégories de niveaux de formation inférieure, il*

*est plus difficile d'évoluer aujourd'hui»* explique Hugues Bertrand, directeur du CÉREQ, (Alternatives économiques n°233, février 2005, p. 73 Naïri Nahapétian).

Le risque de l'enseignement professionnel à faible niveau de qualification est donc de s'enfermer dans des tâches subalternes et précaires. « *17% des salariés passés par un épisode de « bas salaire » restent enfermés dans la précarité* » (Alternatives économiques septembre 2004, n° 228, Quoi de neuf du côté carrière, Denis Clerc).

Les familles connaissent ces réalités et résistent aux orientations dans la voie professionnelle, qu'elles n'acceptent que par défaut.

Le lycée professionnel se trouve ainsi déprécié par les élèves et l'environnement social (la famille, les amis, etc...).

À l'encontre de cette image dépassée, du lycée professionnel, qui concourt à une baisse des effectifs scolarisés, le système éducatif a la volonté de rénover la voie professionnelle.

## **II -a.2- LES ENJEUX**

Le lycée professionnel est une chance pour l'élève, qui n'est pas accepté en lycée général ou technologique, de s'engager dans une poursuite d'études.

Ainsi, cette voie contribue à limiter les sorties d'études sans qualification. Le niveau de général et professionnel s'élève, augmentant les opportunités des jeunes d'entrer dans le marché de l'emploi.

Cette progression du niveau de qualification est nécessaire dans la lutte contre le chômage, car elle répond aux besoins des entreprises.

Depuis les années 70, le chômage ne cesse d'augmenter. L'INSEE, diffuse en janvier 2005, les résultats de ses études. Officiellement, le taux de chômage global actuel vient de dépasser la barre des 10 % de la population active.

Il est important de signaler que le chômage ne touche pas de la même manière les personnes. Il diffère entre autres selon le niveaux de qualification de l'individu.

Ce facteur est commenté par l'enquête génération 98, menée en 2002, par le CÉREQ, centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications, « *le chômage touche d'abord et fortement les non qualifiés : Moins de deux tiers d'entre eux ont un emploi.* »

Autre facteur à prendre en considération, l'âge des personnes. En effet, le chômage touche plus particulièrement les moins de 25 ans et atteint aujourd'hui le niveau inquiétant de 20,3 % (chiffres de l'INSEE, janvier 2005).

Plus que jamais dans ce contexte économique à faible niveau d'embauche, le niveau de qualification reste le meilleur atout pour favoriser l'insertion professionnelle et lutter contre l'exclusion sociale notamment des jeunes. « *Les familles l'ont bien compris puisque l'élévation du niveau de formation initiale est devenue leur ambition* » (99 réponses sur l'orientation, SAIO – ONISEP – CRDP Languedoc-Roussillon).

De plus, comme l'affirme Claude Vimont, professeur à l'institut d'études politiques « *l'élévation du niveau d'éducation constitue un moteur pour notre société* ». Le système éducatif intègre aussi le fait que les entreprises souhaitent disposer de personnel au niveau de compétence en constante évolution.

La France répond à leurs attentes en intégrant dans un système éducatif global, la formation initiale, la formation continue et la validation des acquis professionnels ou de l'expérience. Ce dispositif assure une constante formation tout au long de la vie.

### **II -a.3- UNE ORIENTATION VALORISÉE, À PORTER À LA CONNAISSANCE DE TOUS**

La valorisation de l'orientation au lycée professionnel, consiste à modifier son image pour faire prendre conscience aux collégiens, et aux élèves arrivant en

seconde professionnelle, des possibilités scolaires offertes et des chances d'insertion professionnelle.

Car, l'enseignement en lycée professionnel a évolué. Il propose aujourd'hui un cursus scolaire offrant des parcours type « cycle long » diplômant, voire universitaires.

Au départ, les élèves en situation d'échec scolaire ont une perspective de réussite basée sur l'apport des nouvelles matières techniques plus concrètes. Sachant que la voie professionnelle est la réponse au besoin massif de formation en personnel qualifié, celle-ci tend à vouloir encourager le passage du BEP au cycle terminal, à chaque fois que les résultats le permettent.

La facilité d'accès à cet enseignement est favorisée par la multiplication des structures d'accueil. Des moyens et des aménagements sont mis à disposition.

On constate également qu'en fin de formation, les entreprises sont demandeuses de cette main d'œuvre qualifiée.

En effet, l'enseignement professionnel adapte ses parcours de formation et réactualise régulièrement les référentiels pour satisfaire au niveau de qualification reconnu par les entreprises.

*« Au cours de ces vingt dernières années, la croissance de l'apprentissage, le développement de nouveaux modes de certification, la généralisation de la pratique alternative école-entreprise ont rééquilibré le partage de l'effort de formation entre entreprises et l'État. Le modèle français de formation a donc globalement évolué dans le sens d'un rapprochement avec les demandes exprimées par les employeurs. » (Vincent Troger, les mal-aimés du système éducatif, Alternative économique février 2004, n° 222, p.36).*

Cette image réelle et positive de cet enseignement, n'est pas encore perçue, tant par les élèves que par les familles. Aussi, l'information sur les perspectives offertes en lycée professionnel devient essentielle.

Son efficacité nécessite de sensibiliser les élèves, dès le début du secondaire et tout au long du parcours, y compris en classe de troisième au collège.

Au travers des modalités mises en œuvre dans la circulaire n°96-204 du 31 juillet 1996, au sein du bassin de formation, les collèges et les lycées professionnels organisent l'information des métiers proposés par les formations professionnelles.

Les collégiens de troisième reçoivent ainsi une éducation à l'orientation qui doit leur permettre d'envisager plusieurs possibilités de choix d'orientation.

Des stages et des séjours de durées variables, sont proposés pour découvrir l'enseignement professionnel, en alternative à l'échec scolaire.

Cette sensibilisation des collégiens en classe de troisième, vise à favoriser une augmentation des demandes d'orientation vers le lycée professionnel.

L'information porte également sur toute les possibilités offertes par la diversification des formes d'apprentissage pour optimiser la mise en place de parcours de formation, adaptés aux attentes des élèves.

L'information doit ouvrir aux réalités des besoins de qualification et des débouchés locaux. Les élèves alors, aptes à prendre en compte l'environnement économique local, sont conscients qu'il ne suffit plus de vouloir, pour exercer le métier choisi.

Ainsi, ces démarches d'information conduisent à un choix d'orientation positif, librement décidé par les élèves, dont le but est de limiter les abandons d'études au cours de la seconde professionnelle et les réorientations mal vécues après une seconde de détermination.

## **II -b- L'ÉLÈVE DE SECONDE PROFESSIONNELLE DU TERTIAIRE ADMINISTRATIF FACE À SON ORIENTATION**

### **II -b.1- L'ORIENTATION PAR DÉFAUT**

L'analyse des fiches de renseignements complétées en début d'année par la classe de seconde secrétariat 2ms2 du lycée Mas de Tesse (29 élèves dont 1 garçon), est le point de départ de mes premières interrogations (voir la fiche de renseignements annexe 1).

• **BILAN SUR L'ORIENTATION**

Nombre d'élèves qui ont voulu une orientation en secrétariat : 15

Nombre d'élèves qui n'ont pas voulu une orientation en secrétariat : 5

Nombre d'élèves qui ont voulu une orientation en général : 9

(Parmi ces élèves, 5 élèves viennent du lycée général dont 3 souhaitent le réintégrer)

- ***Quels sont les critères d'orientation vers le LP du tertiaire administratif ?***

- ***Quelle est la vision des élèves du LP tertiaire administratif ?***

- ***Quels sont les débouchés offerts par le LP du tertiaire administratif ?***

- ***A quel moment faut-il envisager une réorientation, sur quels critères ?***

- ***Comment réintégrer le général ?***

• **BILAN SUR LE PROJET PROFESSIONNEL**

**1<sup>er</sup> Profil** : Nombre d'élèves concernés 10

Ils ont choisi un métier en prolongement de leur orientation.

- ***Quels sont les débouchés du secrétariat dans le monde du travail ?***

- ***Quelle est la poursuite d'études minimale pour trouver du travail ?***

- ***Après 1 trimestre sont-ils toujours satisfaits de leur choix ?***

**2<sup>ème</sup> Profil** : Nombre d'élèves concernés 6

Ils ne souhaitent pas une orientation en secrétariat mais pensent pouvoir intégrer

le milieu professionnel souhaité par son intermédiaire.

- ***Quels sont les filières envisagées après des études en secrétariat ?***

- ***Quelles sont les passerelles possibles ?***

**3<sup>ème</sup> Profil** : Nombre d'élèves concernés 7

Ils se projettent dans des métiers qui nécessitent la poursuite d'un autre parcours de formation.

- ***Avait-ils les résultats nécessaires pour être acceptés ?***

- ***Comment aider ces élèves à reconstruire leur projet ?***

- ***Comment motiver ces élèves ?***

**4<sup>ème</sup> Profil** : Nombre d'élèves concernés 6

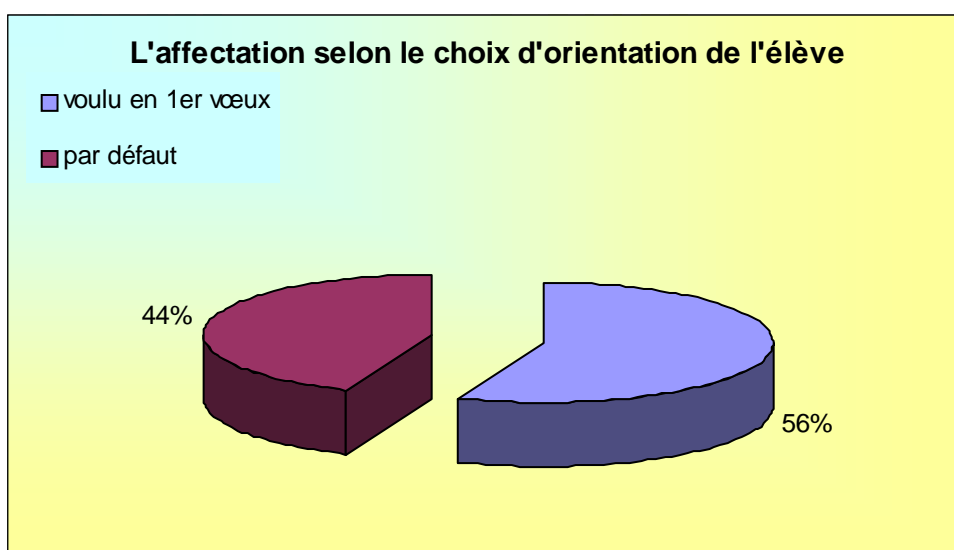
Ils ne se projettent pas encore dans un métier.

- ***Comment leur ouvrir la perspective du métier du secrétariat ?***

Il ressort d'une enquête, menée à la rentrée scolaire 2004-2005 par Madame Salager, la conseillère d'orientation psychologue (voir fiche de dépouillement d'enquête annexe 2), sur l'ensemble des secondes professionnelles du tertiaire administratif du lycée, un constat plus général sur le contexte de la décision d'affectation.

L'analyse de ces réponses confirme mon premier constat sur le nombre élevé d'élèves orientés dans les filières du tertiaire administratif qui n'ont pas choisi leur orientation. Il montre que 56 % d'entre eux ont eu une affectation qui confirme leur choix d'orientation ; tandis que 44 % sont affectés dans ces filières professionnelles par défaut. Le graphique (document1) explicite le résultat de cette enquête.

#### Document 1



La procédure d'affectation au lycée Mas de Tesse s'exécute comme suit :

- La décision d'orientation est rendue par le conseil de classe, si elle est conforme au choix d'orientation dans une voie scolaire (lycée général, technologique ou professionnel).

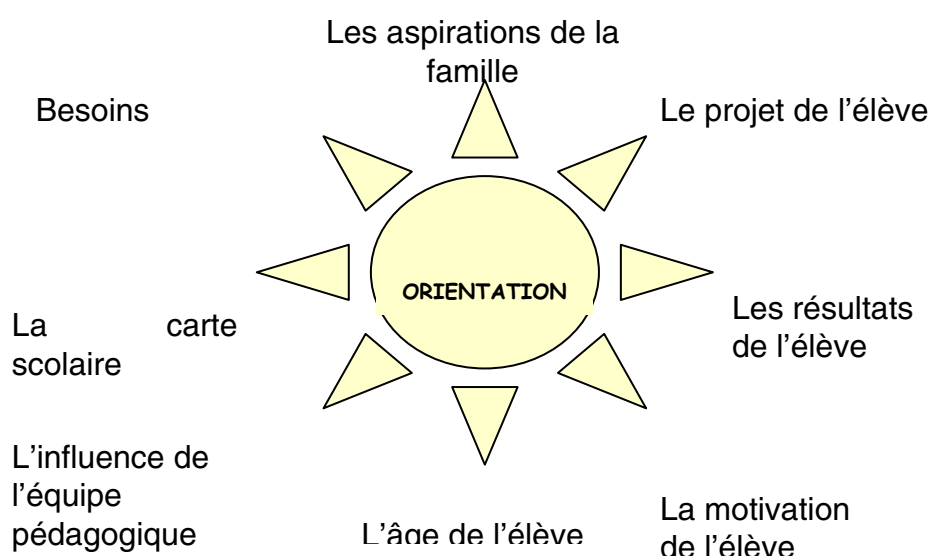
Dans le cas contraire, le chef d'établissement prend la décision d'orientation.

En cas de désaccord avec le chef d'établissement la famille peut faire appel ou motiver un redoublement.

- La décision d'affectation est rendue en fonction du choix d'affectation formulé par les familles, elle tient compte aussi des possibilités d'accueil.

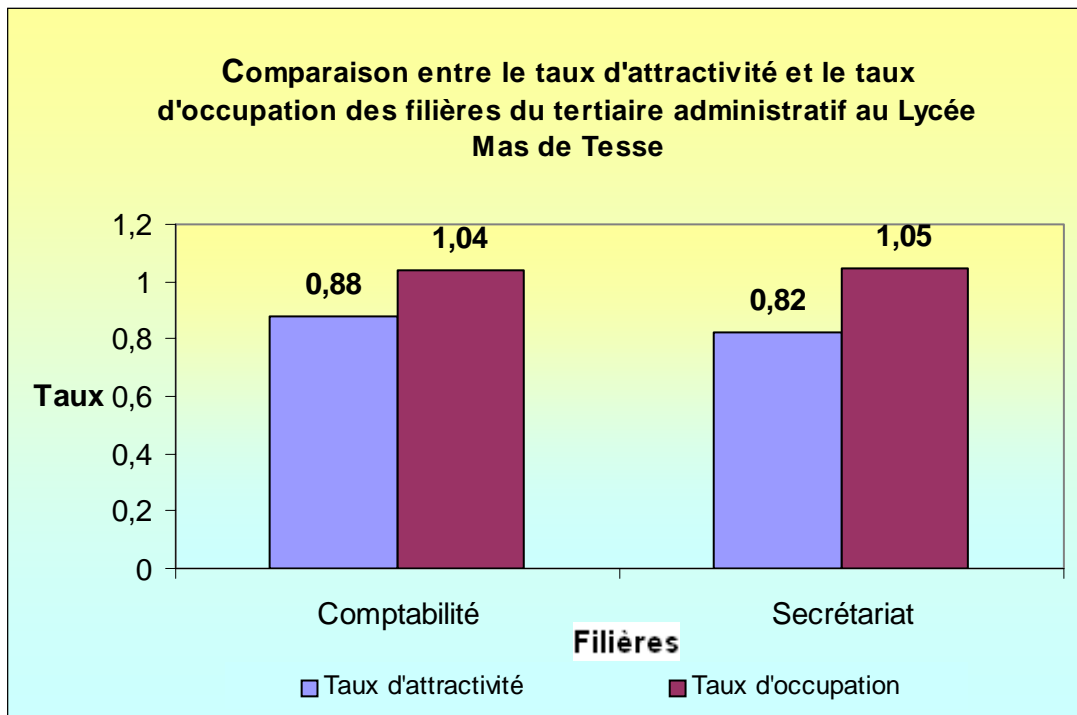
M. Blesson, autre conseiller pédagogique psychologue du Lycée, liste les indicateurs repérés dans le document 2, et explique l'absence de cohérence entre le choix des élèves (et sa famille) et la décision d'affectation, par la conséquence de résultats scolaires insuffisants. L'orientation ne répond donc pas toujours aux ambitions de l'élève et de sa famille.

### Document 2 - Les critères déterminants le choix d'orientation



C'est dans ce contexte que l'on remarque, que la fréquentation des filières du tertiaire administratif du lycée, ne correspond pas à leur attractivité. Le document 3 illustre le décalage existant entre le taux d'occupation et le taux d'attractivité des filières comptabilité et secrétariat.

### Document 3



## **II -b.2- LES TYPES DE PROFILS D'ÉLÈVES**

Ces enquêtes et statistiques sont des éléments dans la définition des différents profils d'élèves.

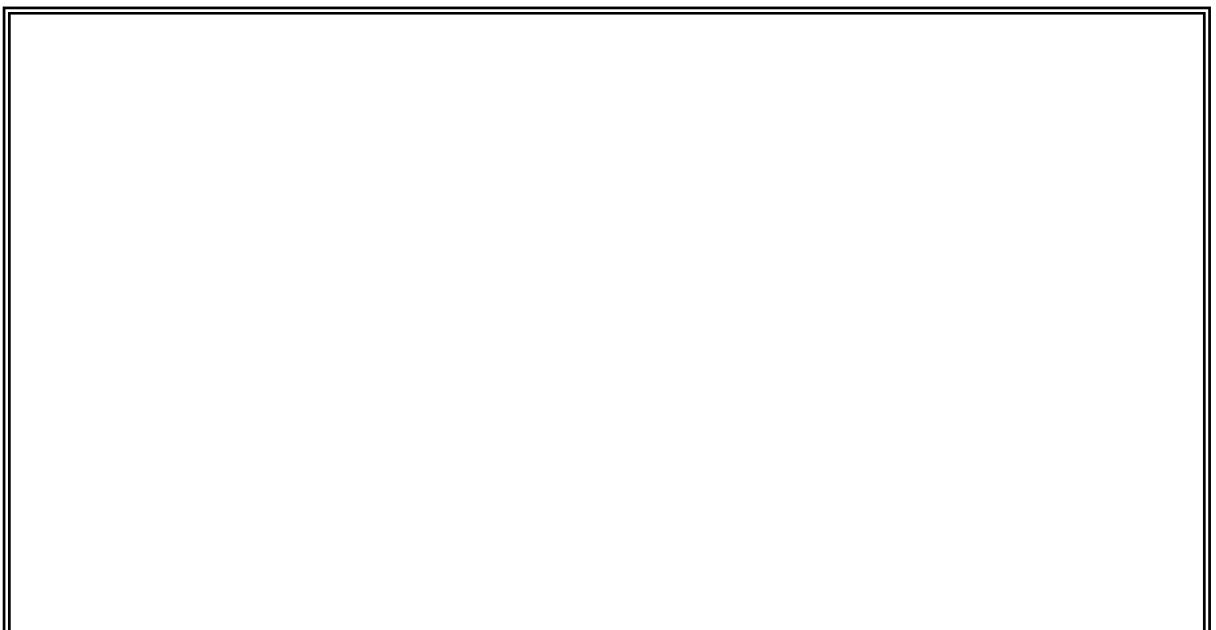
On rencontre un premier profil d'élève qui souhaite l'orientation dans les filières du tertiaire administratif, toutefois les résultats ne sont pas suffisants pour envisager une autre voie d'orientation.

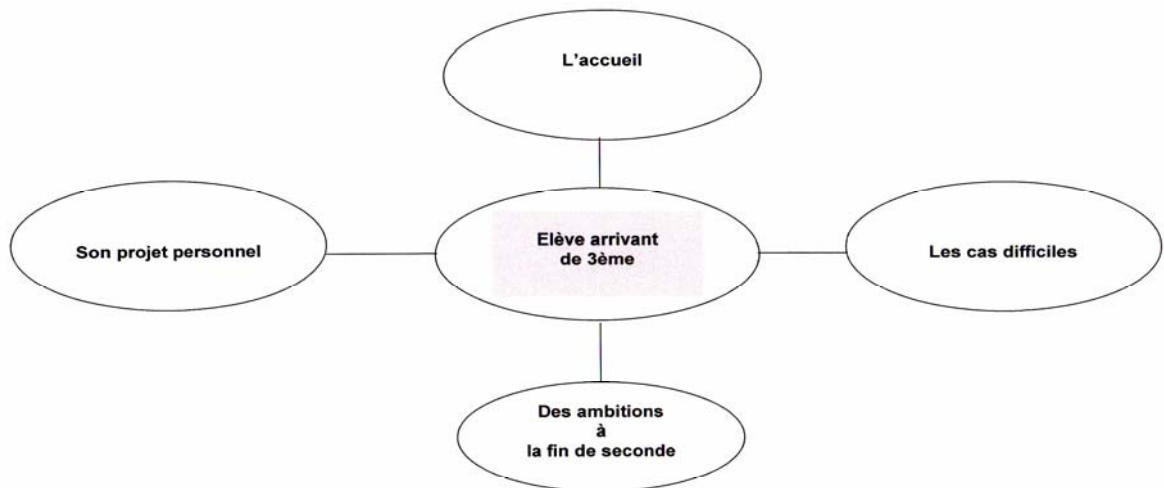
Le second profil d'élève concerne l'élève issu de troisième qui n'a pas voulu son affectation dans les filières du tertiaire administratif. Ce choix est la conjugaison, d'aptitudes décelées, de ses résultats scolaires, et de la disponibilité d'accueil de l'établissement. L'orientation est donc subie, l'élève est déçu de l'affectation.

Un troisième profil traite du cas de l'élève redoublant, issu de seconde de détermination, représentant 18 % de l'effectif accueilli au lycée Mas de Tesse. Ce type d'orientation souvent mal vécu, est perçu comme une orientation subie. Toute la démarche de valorisation de l'orientation, mise en place par la communauté éducative du lycée Mas de Tesse, cible particulièrement les deux derniers types de profils pour les amener à reconsidérer leur vision négative de l'orientation.

## **II -b.3- L'ADHÉSION AU MILIEU DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU TERTIAIRE ADMINISTRATIF**

### **Document 4**





AMBITION 1 du plan académique d'action : Fournir à chacun les moyens de sa réussite

Le schéma document 4, extrait du projet d'établissement du lycée 2004-2005 montre l'attention particulière portée à l'accueil des élèves arrivant de 3<sup>ème</sup>, pour le motiver dans la poursuite d'études dans les filières du tertiaire administratif.

- Cette adhésion s'explique par la volonté de l'équipe éducative, qui, dans le cadre d'actions définies par le projet d'établissement, prend en compte le besoin d'adhésion et l'intègre dans sa pédagogie. Cette volonté se traduit par une information permanente sur les perspectives de cursus scolaire, et sur l'environnement économique.

- **La stimulation de la réflexion sur la connaissance de soi, des métiers et du monde professionnel et des études**

Je participe à la prise de conscience des élèves, nécessaire au développement des représentations scolaires et professionnelles, au travers de mes cours (Voir séquence n° 1 en annexe 3 et séquence n° 2 en annexe 4).

À titre d'exemple dans le cadre des limites définies par le référentiel d'économie de BEP, je mets en évidence la nécessité d'un parcours scolaire qualifiant au travers d'un document support, des statistiques présentent la réalité du marché du travail qui compte de plus en plus de diplômés. J'aborde cela au moment de la séquence qui traite entre autre du facteur travail et plus précisément, la séance sur les types de formation.

Ainsi, je souligne l'importance de l'élévation du niveau de qualification qui rejoint le constat de Hugues Bertrand, directeur du Céreq : « *Une secrétaire doit de nos jours, avoir au minimum le bac pour pouvoir être recrutée, même si on trouve parmi les personnes en poste beaucoup de secrétaires plus anciennes qui ne l'ont pas ! De même, impossible aujourd'hui de recruter des comptables qui ne sont pas, au moins, bacheliers* » (Alternatives économiques n°233, février 2005, p. 73, Naïri Nahapétian).

De même qu'en prolongement de la séquence sur le commerçant issu du référentiel de droit, je prévois une séance sur la création d'entreprises, qui permet de développer les représentations positives du monde professionnel, faire connaître l'organisation et le rôle d'une CCI, développer la culture d'entreprise chez mes élèves. Ainsi je favorise les représentations positives du monde professionnel. Ma pédagogie entre alors dans la logique de l'Établissement qui a prévu également la mise en place d'une manifestation, à grande échelle, sur la création d'entreprises, en partenariat avec la CCI, le 25 avril 2005. Cette manifestation entre dans le cadre des manifestations organisées au lycée professionnel année 2004-2005.

- Le chef des travaux M. Duprey explique le niveau d'intervention du lycée professionnel pour véhiculer des représentations positives, au travers de manifestations et d'outils de communication.

- **La remise des diplômes de Baccalauréat Professionnel** (le 14.12.2004)

Le renforcement des relations établies avec les partenaires du lycée, et la valorisation du lycée professionnel au travers de la réussite de ses élèves, permettent de contribuer à une représentation attractive du parcours de formation professionnel. L'établissement attend avant tout de la part des partenaires un retour, par leur implication dans la formation des élèves confiés et souhaite ainsi favoriser la participation des chefs d'entreprise aux jury d'examens. Par ailleurs, l'établissement développe la valorisation de la réussite des anciens lycéens dans les voies d'apprentissage du secteur tertiaire. Il offre

ainsi une représentation positive du parcours scolaire en section du tertiaire administratif.

Les résultats attendus étaient de l'ordre d'une quinzaine de tuteurs, au total 7 chefs d'entreprise se sont rendus à l'invitation. Afin de développer l'implication des partenaires et des anciens élèves dans la vie de l'établissement, les futures actions porteront sur la mise en place d'une « culture des anciens lycéens ». Pour cela, l'ensemble des élèves du cycle terminal seront impliqués dans l'organisation de la prochaine manifestation. L'équipe éducative pourvoit également au dynamisme de l'A.L.A.N.E. Association des anciens élèves de baccalauréat professionnel.

Il est également souligné par M. Duprey l'importance d'améliorer le système d'information interne au lycée, afin d'« *Améliorer la communication au sein des équipes mais aussi et surtout entre les équipes* » Compte rendu de la réunion de coordination École entreprise du 22 novembre 2004.

- **L'utilisation de NUMA**

NUMA est associé au projet T.I.C.E, vise à intégrer un E.N.T. environnement numérique de travail. M. Duprey l'interlocuteur académique, chargé du projet m'explique ses diverses fonctionnalités (voir les pages écrans annexe 5).

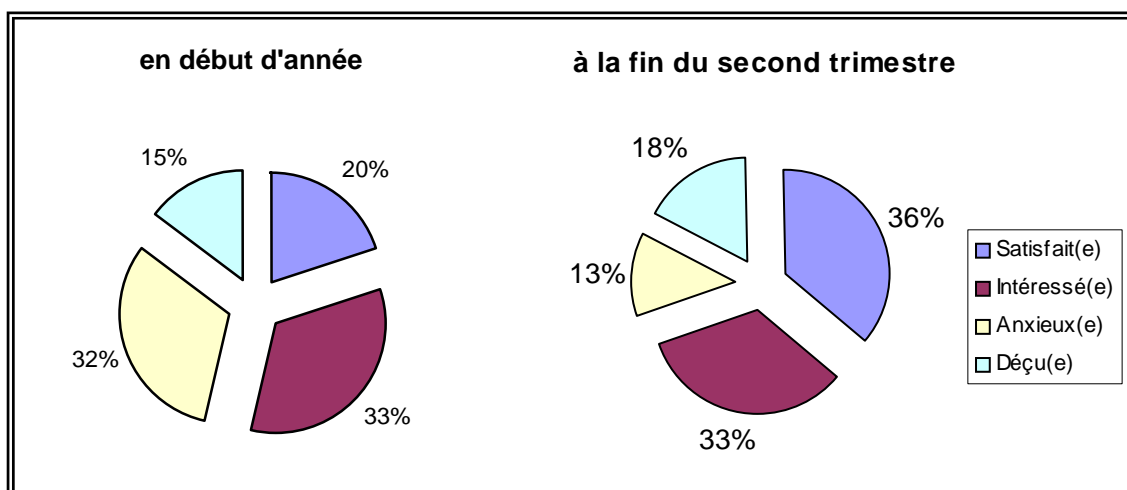
Cet Intranet permet de développer un travail à distance et même interactif, entre les enseignants et leurs élèves. Il offre de nombreuses ressources pour favoriser le développement des projets pédagogiques et professionnels.

Un objectif concerne cette année l'actualisation de la base de données entreprises disponible sur le site. La nouvelle mesure concerne l'accès réservé aux enseignants pour respecter le lien entre un tuteur et un collègue qui a le souci de conserver son contact. Les enseignants doivent dans un premier temps saisir les lieux de stage de cette année.

- Cette adhésion se vérifie sur l'ensemble des classes de seconde professionnelle en fin de second trimestre de l'année scolaire 2004-2005.

Le document 5, établi suite au questionnaire de notoriété du lycée professionnel (voir questionnaire vierge en annexe 6), illustre l'évolution positive de l'image des filières du tertiaire administratif du lycée professionnel Mas de Tesse.

**Document 5** - schéma de répartition des représentations de la formation, élèves de seconde BEP au lycée professionnel Mas de Tesse



À la rentrée scolaire, deux tendances dominent, les élèves intéressés (33 %), les élèves anxieux (32 %). L'évolution des sentiments tend vers une augmentation d'élèves satisfaits (avec 36 %) et une nette diminution d'élèves anxieux. Cependant 1 élève sur 10 a une opinion moins bonne et porte à 18 %, le nombre de déçus. Une enquête de l'ONISEP en 2002 tend à expliquer cette déception par la représentation stéréotypée et non réaliste des métiers.

En conclusion, 7 élèves sur 10 se sentent bien dans leur filière et 8 élèves sur 10 expliquent que leurs résultats s'améliorent car ils trouvent l'enseignement globalement plus facile.

### III. LE PROJET PÉDAGOGIQUE - LES CONDITIONS POUR UNE ORIENTATION RÉUSSIE - EXPÉRIMENTATION

### III -a- L'ÉLÈVE, ACTEUR DE LA DÉMARCHE, UNE ÉVOLUTION VERS UNE ORIENTATION RÉUSSIE

Dans ce contexte, les élèves, conscients de l'opportunité offerte par cette formation, élaborent un projet de réussite scolaire, et deviennent alors les acteurs de leur formation.

Selon la théorie de l'instrumentalité (Pierre Benetto et Richard Étienne, le projet personnel de l'élève, p.23), le projet est soumis à trois conditions : l'expectation, l'instrumentalité, la valence.

- **L'expectation** est la conviction pour l'individu qu'il est capable, s'il s'en donne la peine d'atteindre l'objectif qui lui a été assigné.

- **L'instrumentalité** est la représentation de l'individu de ce que va lui apporter la réussite dans le travail. Il faut que le projet lui serve à quelque chose.

- **La valence** est la valeur pour l'individu des récompenses attendues à travers le succès scolaire ou professionnel.

Le projet est utile pour motiver la poursuite d'études car c'est un outil qui permet d'apprécier l'utilité des savoirs, savoir-faire et être.

Les données utiles sont celles qui renforcent la cohérence du projet et augmentent ses possibilités d'action. Ainsi, « *ce sont nos projets qui ont pour effet que nos actes ne sont ni mosaïque, ni pièces détachées, ni une succession pure et simple de réactions mais un ensemble de structures plus ou moins bien coordonnées et intégrées* » (J. Nuttin, « le fonctionnement de la motivation humaine », L'orientation Scolaire et professionnelle, 1985).

Il participe aussi au contrôle de la trajectoire de l'élève. Il contrôle lui-même ses comportements vers le but qu'il se représente et repère les moyens à mettre en œuvre et les étapes à parcourir.

Les périodes de formation en entreprises (P.F.E.) sont déterminantes dans la construction de projet de l'élève, elles développent ainsi de nouvelles compétences.

Ces P.F.E. sont une ouverture au monde professionnel, l'élève acquiert de nouvelles connaissances, ses représentations se modifient et gagnent en pertinence, sa démarche de projet s'enrichit.

Ils donnent l'occasion de confirmer ou d'infirmer l'intérêt pour une activité professionnelle et de confronter la représentation du métier avec la réalité.

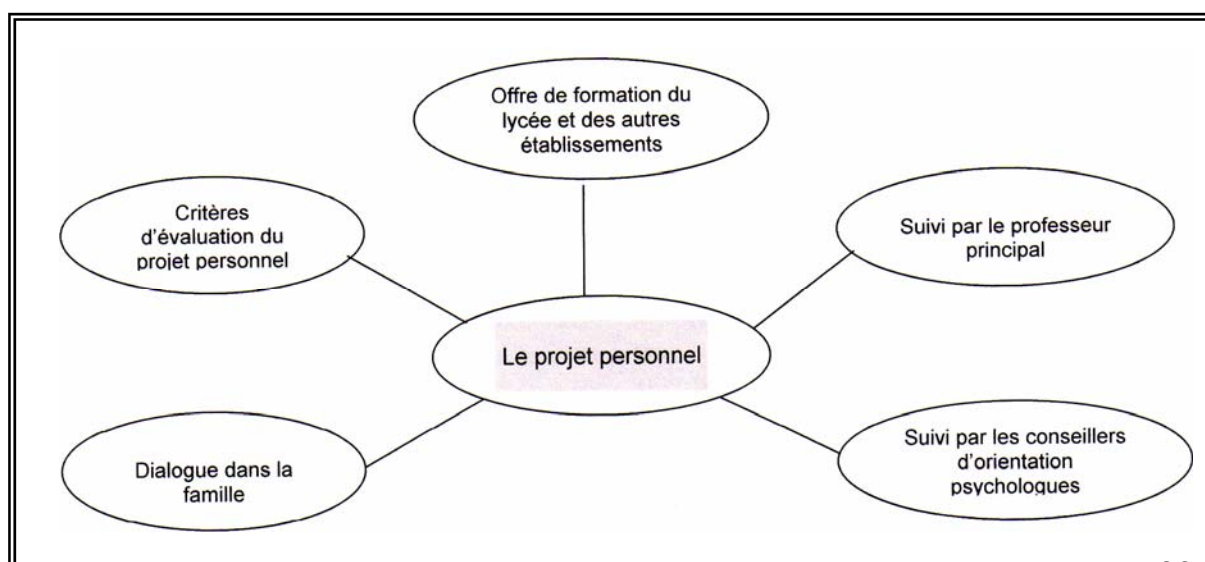
D'où l'intérêt de les planifier dès la première année de BEP, pour qu'ils donnent du sens à la formation et de la motivation aux élèves en difficultés. Au lycée Mas de Tesse ces P.F.E. ont lieu en juin.

L'élève peut ainsi préparer un choix d'orientation concret et favorable à son intégration dans le milieu professionnel et devient alors l'acteur de son projet scolaire et professionnel.

### **III -b- LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE – ACCOMPAGNATRICE DE LA DÉMARCHE**

Le projet d'établissement du Lycée Mas de Tesse 2002-2005 insiste sur la nécessité de la démarche de projet personnel.

#### **Document 6**





Ce projet d'établissement évoque le décrochage des élèves de 1<sup>ère</sup> année de BEP et appuie sur l'idée que « *La notion de projet personnel constitue la seconde réflexion fondamentale, dès le début de l'année que l'on soit en 2° GT ou en 2° PRO* ».

Il explique qu'un des objectifs de la fin de la seconde consiste à ce que l'élève ait pris « *conscience que s'orienter n'est pas le fait du hasard mais celui d'une réflexion approfondie sur soi-même* ». Il précise que l'équipe éducative porte une attention particulière aux élèves en situation difficile.

De façon générale, l'équipe éducative œuvre dans l'accompagnement du projet par des actions individualisées.

Elle décèle les représentations de l'élève avant de l'informer pour compléter ces représentations et l'aider à construire son propre projet d'orientation.

Elle évalue les capacités, pour définir les possibilités concrètes d'orientation, pour s'assurer de la faisabilité de la mise en œuvre du projet. Ainsi, Elle répond de façon adaptée aux attentes de l'élève, en tenant compte des réalités.

L'équipe éducative a également un rôle important de coordonnateur, d'animateur, des différents intervenants satellites du projet. Notamment, dans l'accompagnement des P.F.E. Dans ce cadre le rôle du professeur principal est déterminant.

M. Duprey, le chef de travaux du lycée Mas de Tesse, explique qu'il intervient individuellement auprès des élèves, pour la réalisation de projet, comme dans le cas de l'impossibilité de validation d'examen.

Ainsi, il informe le chef d'Établissement lorsqu'il s'agit de modifications de période de stage ou de convention ou l'Inspecteur de l'Éducation Nationale dans les autres cas pour qu'ils décident des suites à donner.

Pour s'aider dans ces démarches, les différents acteurs de l'équipe élabore des outils, permettant la collecte d'informations nécessaires à l'élaboration de l'analyse.

Dans cette démarche globale suit l'expérimentation réalisée sur la classe 2MS2, seconde secrétariat du lycée Mas de Tesse.

### **III –c- L'EXPÉRIMENTATION EN SECONDE PROFESSIONNELLE** **SECRETARIAT D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET INDIVIDUEL**

À la fin du second trimestre les élèves ont une vision plus précise de leur projet, le conseil de classe est le moment où il convient de s'assurer de leur faisabilité.

Plusieurs étapes sont nécessaires à l'élaboration de cette analyse :

#### **III –c.1- LA PRISE EN COMPTE DES ATTENTES DES ÉLÈVES**

Pour cela le questionnaire en annexe 6 renseigne sur les attentes de chaque élève de la classe de 2ms2 (voir dépouillement du questionnaire en annexe 7).

Le bilan des réponses sont présentées ci-dessous :

- **NIVEAU DE QUALIFICATION SOUHAITÉ**

- Nombre d'élèves qui souhaitent obtenir le baccalauréat secrétariat : **13**

- Nombre d'élèves qui souhaitent un post bac secrétariat ou technologique : **10**

- Nombre d'élèves qui souhaitent un niveau BEP secrétariat : **4**

- Nombre d'élèves qui souhaitent une réorientation : **2**

- **PROJET PROFESSIONNELLE**

- Nombre d'élèves qui souhaitent exercer une profession dans le domaine du secrétariat en relation avec leur formation initiale : **17**

- Nombre d'élèves qui souhaitent exercer une profession autre que le secrétariat mais qui est liée avec la formation : **5**

- Nombre d'élèves qui souhaitent exercer une profession qui justifie une autre orientation : **4**

- Nombre d'élèves qui n'ont aucune intention professionnelle : **3**

### **III -c.2- L'ÉVALUATION DES APTITUDES**

Cette séquence est le résultat de travaux réalisés tout au long de l'année de façon ponctuelle par l'équipe éducative.

Le professeur principal collecte ces informations et élabore la synthèse nécessaire à la préparation d'entretien avec la famille et à la réunion du conseil de classe.

Dans ce cadre, j'ai été amenée à compléter diverses fiches bilans (voir fiche de préparation du conseil de classe annexe 8) mettant en évidence des indicateurs généraux sur la classe en général. Ces indicateurs sont utilisés dans l'élaboration du profil des élèves. Il est le moyen d'établir une base de comparaison statistique.

Dans le cas d'élèves en situation scolaire difficile, des renseignements concernant le comportement général, tel que l'assiduité, sont également utilisés.

Lors du conseil, chaque enseignant exprime son point de vue sur les capacités et les comportements des élèves. Ils mutualisent ensuite leur évaluation dans une seule note, la moyenne et appréciation de l'élève. Selon ce principe, cette évaluation collective ne peut être remise en cause et permet de déterminer de façon objective et égalitaire, les possibilités d'orientation, offertes à chacun. Le projet de l'élève trouve ou non sa légitimité au travers de la décision du conseil de classe, (Voir annexe 9, l'évaluation des élèves de 2ms2 BEP secrétariat, rendu par le conseil de classe au second trimestre).

### **III -c.3- LE BILAN DES POSSIBILITÉS D'ORIENTATION À ENVISAGER**

Le questionnaire indiquant les intentions scolaires et professionnelles, ainsi que l'évaluation du conseil de classe, sont des données fiables, qui permettent de dresser un bilan sur la faisabilité du projet de chaque élève et de pouvoir

effectuer des groupes d'élèves en fonction de différents profils. L'élaboration des profils est utile dans le cadre de la mission d'information et de suivi des élèves (Voir le diagnostic des actions adaptées à chaque élève annexe 10). Cette information transmise est alors adaptée. À cette condition, ces données pourront être réutilisées par l'élève au moment d'une décision importante de son orientation.

• **BILAN DU CONSEIL DU SECOND TRIMESTRE -CLASSE 2MS2 -**

- **Profil n° 1** : Nombre d'élèves concernés **10**

Ces élèves sont en voie de concrétiser leur projet.

Action : Encourager dans cette voie qui est particulièrement adaptée à leur projet.

- **Profil n° 2** : Nombre d'élèves concernés **3**

Ces élèves n'ont pas pris conscience de l'enjeu de la poursuite d'études post BEP dans la filière mais ont les capacités.

Action : Inciter à poursuivre des études dans la filière post BEP.

- **Profil n° 3** : Nombre d'élèves concernés **6**

Ces élèves suivent correctement mais ils doivent augmenter leurs résultats pour assurer leur projet de poursuite d'études après le BEP.

Action : Motiver pour que les résultats augmentent.

- **Profil n° 4** : Nombre d'élèves concernés **4**

Ces élèves n'ont pas pris conscience de l'enjeu de la poursuite d'études post BEP.

Action : Avertir les élèves que leurs résultats ne sont pas actuellement suffisants et laissent présupposer des difficultés à réussir leurs études en terminale BEP.

- **Profil n° 5** : Nombre d'élèves concernés **4**

Ces élèves montrent des difficultés à suivre en seconde BEP.

Action : Mettre en place un soutien particulier.

- **Profil n° 6** : Nombre d'élèves concernés **2**

Les élèves ont pris conscience qu'une réorientation s'impose.

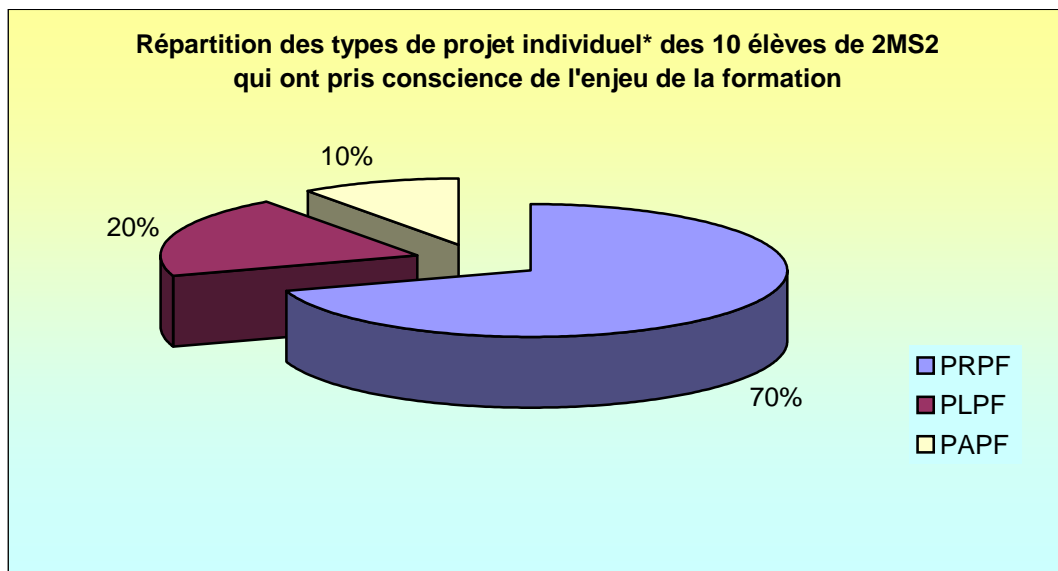
Action : Accompagner dans l'élaboration d'un nouveau projet.

- **ANALYSE DE LA SITUATION**

Il ressort de cette étude sur les intentions scolaires des élèves que la plupart souhaitent poursuivre un parcours scolaire jusqu'au niveau baccalauréat, voire supérieur ; cependant, la prise en compte des résultats scolaires présentés au conseil de classe montre que seul 1/3 de la classe (profil n°1) est actuellement conscient de cet enjeu et se donne les moyens de réellement concrétiser le projet.

D'après l'analyse du tableau récapitulatif annexe 10, ce profil de classe correspond, hormis quelques exceptions, à des élèves qui souhaitent exercer une profession dans le domaine du secrétariat. La proportion d'élèves profil 1, par types de projet individuel est représentée par le graphique (document 7). Cela m'amène à penser que la principale source de motivation scolaire réside dans un parcours de formation qui est en relation avec un projet professionnel.

### Document 7



\*types de projet individuel :

- P.R.P.F. = Profession en relation avec le parcours de la formation
- P.L.P.F. = Profession liée avec le parcours de formation
- P.A.P.F. = Profession qui justifie un autre parcours de formation



## **CONCLUSION**

Le monde de l'entreprise demande une main d'œuvre performante, le chômage frappe avant tout, les moins de 25 ans, notamment ceux sans qualifications. Aussi, la mission de l'institution scolaire est double, non seulement elle doit éduquer mais encore elle doit assurer l'insertion des élèves dans le milieu professionnel.

Tel est le défi ouvert à la communauté éducative.

L'enseignement professionnel est une des réponses à ce challenge. Pourtant, peu d'élèves choisissent cette orientation. La valorisation de l'orientation au lycée professionnel est donc une condition incontournable.

Ainsi, au lycée Mas de Tesse, différents dispositifs régis par le projet d'établissement concourent à faire en sorte que l'orientation en lycée professionnel débouche sur une orientation réussie. Tout est mis en œuvre pour susciter la motivation de l'élève pour le rendre acteur principal de sa formation.

Le projet d'établissement donne des directives pour favoriser l'adhésion des élèves arrivant de troisième dans la filière du tertiaire administratif et ainsi valoriser leur orientation en lycée professionnel du tertiaire administratif.

Dans le respect de ces directives l'équipe éducative a le souci d'informer les élèves sur les possibilités offertes par le parcours scolaire et les réalités du monde professionnel. La diffusion de ces informations se font à tout moment, et notamment au travers des cours dispensés.

L'établissement organise également des manifestations pour valoriser l'image du lycée professionnel auprès de partenaires, afin que les élèves scolarisés prennent conscience que leur parcours de formation offre une réelle ouverture vers le monde professionnel.

Le projet d'établissement souligne également l'importance de l'élaboration du projet individuel de l'élève. Toute une démarche collective implique l'équipe éducative à évaluer les capacités de chacun. Le bilan des capacités, établi alors selon différents moyens d'évaluation du comportement et de compétences, valide la possibilité des élèves à pouvoir concrétiser leur projet.

Au final de l'étude menée sur la classe de seconde professionnelle secrétariat, 2MS2, une analyse comparative de la situation par rapport au début de l'année, montre une augmentation importante du nombre d'élèves qui souhaitent poursuivre leurs études et exercer un métier, dans le domaine du secrétariat. Par ailleurs, cette augmentation se traduit par la diminution des élèves qui souhaitaient exercer un métier nécessitant la poursuite d'un autre parcours de formation et de ceux qui n'avaient aucune représentation professionnelle à leur arrivée au lycée. Ainsi les actions menées au lycée professionnel pour valoriser l'orientation des élèves dans la filière du tertiaire administratif ont un résultat plutôt positif. Celles-ci permettent de motiver les élèves à poursuivre un parcours scolaire qualifiant et reconnu par le monde professionnel.

Le lycée professionnel est une réponse à l'échec scolaire. Il offre ainsi, une seconde chance aux élèves de réussir leur scolarité.

*« Le choix des élèves est de continuer à s'inventer un avenir. Pour se projeter dans l'avenir, et avoir la force d'apprendre, il faut avoir le sentiment que le lycée professionnel ouvre des portes sur l'avenir. Les élèves ont besoin de professeurs qui réussissent à leur faire comprendre ce qu'ils font là et ce qu'on leur enseigne » (Bernard Charlot, du rapport au savoir, 2002)*

# Annexes

## **ANNEXES**

### **Annexe 1 :**

Fiche de renseignements, complétée par la classe des 2MS2

### **Annexe 2 :**

Résultats de l'enquête menée par la conseillère d'orientation psychologue

### **Annexe 3 :**

Séquence n° 1 : Fiche pédagogique et document support

### **Annexe 4 :**

Séquence n° 2 : Fiche pédagogique et questionnaire sur la création d'entreprise

### **Annexe 5 :**

NUMA

### **Annexe 6 :**

Questionnaire « TON AVIS M'INTÉRESSE »

### **Annexe 7 :**

Dépouillement du questionnaire « TON AVIS M'INTÉRESSE »

### **Annexe 8 :**

Fiche bilan pour la préparation du conseil de classe

### **Annexe 9 :**

Décisions du conseil de classe du second trimestre - 2MS2

### **Annexe 10 :**

Diagnostic des actions à mener

**Annexe 1** :

**POUR MIEUX FAIRE VOTRE CONNAISSANCE**

**VOTRE IDENTITÉ**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : ..... / ..... / ..... (JJ /MM/AAAA)

Classe : .....  
o Interne o Externe o demi-pensionnaire

1. Avez- vous déjà redoublé ? o Oui, en quelle(s) classe(s) ? .....  
o Non

---

**VOTRE DOMICILE**

Nom Prénom et Adresse du père : .....

Autre adresse de domiciliation : (Si différente de celle du père)

Nom Prénom et Adresse: .....

**TELEPHONE**

Père .....Fixe :04- ..... Portable :06- .....  
Mère .....Fixe :04- ..... Portable :06- .....  
Elève ..... Portable :06- .....

---

**VOTRE CHOIX D'ORIENTATION**

2. Avez-vous suivi une 3<sup>ème</sup> :  
o générale  
o technologique  
o insertion

Votre vœux d'orientation était-il porté sur l'enseignement en lycée :  
o Technique, quelle section ?  
o Professionnel, quelle section ?  
o Général, quelle section ?

3. Aujourd'hui, quelles sont vos motivations pour la filière du secrétariat ?

.....  
.....

4. Quel est votre projet professionnel ?

.....  
.....

---

**INFORMATIONS UTILES**

1. Disposez-vous d'un micro ordinateur personnel ou familial ? o oui o non  
Si oui, est-il équipé de l'Internet ? o oui o non

Si oui, précisez votre adresse e-mail .....

2. Quel est votre mode de transport ? o transport en commun o véhicule personnel

**Annexe 2** : Résultats de l'enquête réalisée par Mme Salager, conseillère d'orientation psychologue du Lycée Professionnel Mas de Tesse, rentrée 2004 dans les classes de seconde du tertiaire administratif

**Classe de 2MS1**

25 élèves

**Classe d'origine** : 22 élèves viennent d'une classe de 3<sup>ème</sup> dont 2 de 3<sup>ème</sup> Insertion  
3 élèves viennent de 2<sup>nde</sup>

**Choix du B.E.P.** : Parmi ces élèves , 12 avaient choisi le BEP secrétariat en 1<sup>er</sup> vœu  
13 souhaitaient une autre orientation

**Classe de 2MC1**

26 élèves

**Classe d'origine** : 15 élèves viennent d'une classe de 3<sup>ème</sup> dont 1 de 3<sup>ème</sup> Insertion  
9 élèves viennent de 2<sup>nde</sup>  
2 élèves viennent d'un autre BEP

**Choix du B.E.P.** : Parmi ces élèves , 13 avaient choisi le BEP comptabilité en 1<sup>er</sup> vœu  
9 souhaitaient une autre orientation  
certains n'ont pas répondu

**Classe de 2MC2**

24 élèves

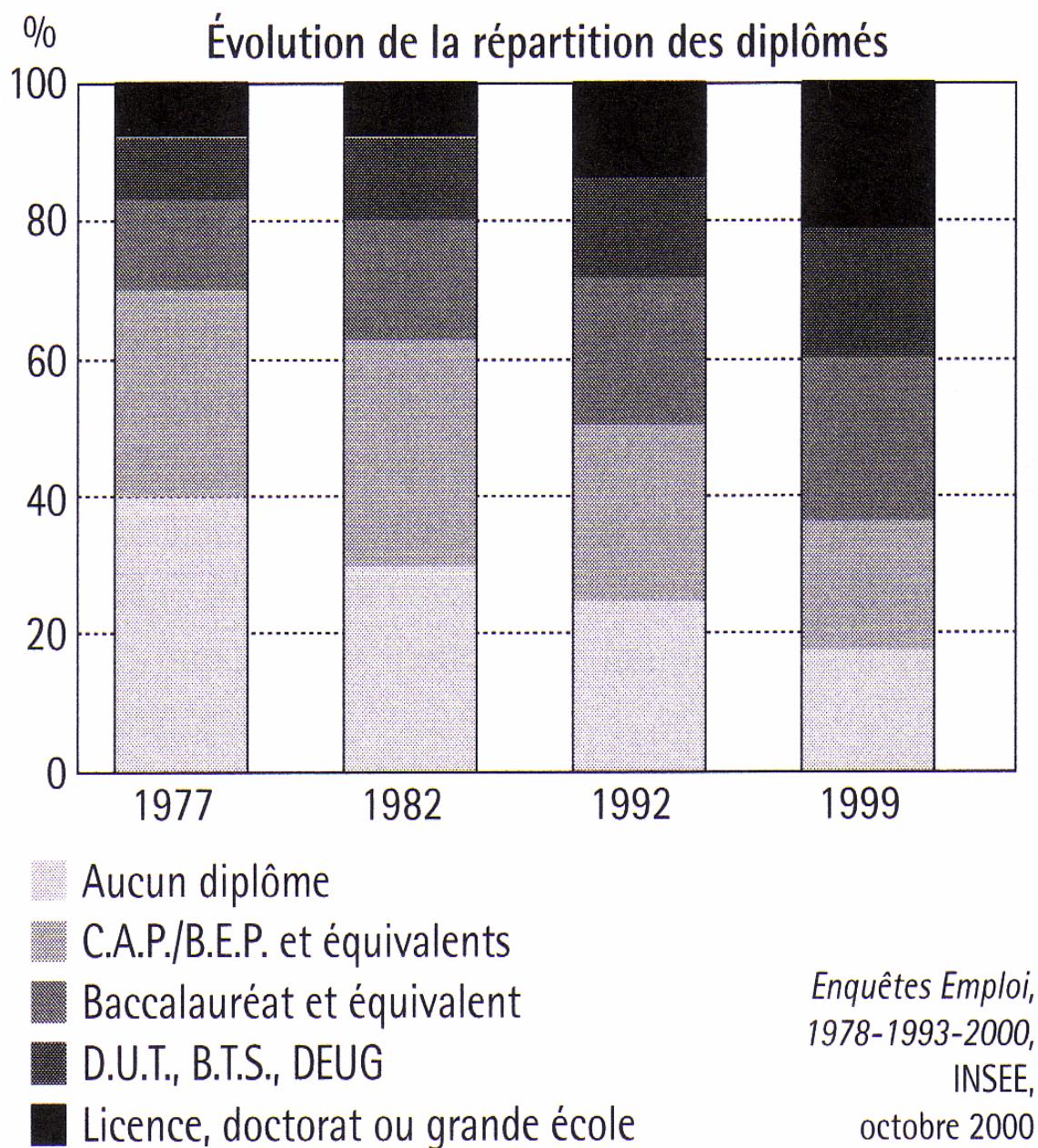
**Classe d'origine** : 20 élèves viennent d'une classe de 3<sup>ème</sup> dont 1 élève de 3<sup>ème</sup> Insertion  
2 élèves viennent de 2<sup>nde</sup>  
1 élève vient d'un autre BEP  
1 redoublement

**Choix du B.E.P.** : 15 élèves avaient choisi le BEP comptabilité en 1<sup>er</sup> vœu  
9 élèves souhaitaient une autre orientation

**Annexe 3 :**  
support

**Séquence n° 1 : Fiche pédagogique et document**

<b>PÉRIODE</b> : Troisième trimestre		<b>CLASSE</b> : 2MS2
<b>PÔLE</b> : Économique		<b>THÈME</b> : La production
Le 4 mars 2005 - 1 heure Le 8 mars 2005 - 1 heure		<b>PRÉ-REQUIS</b> :
<b>OBJECTIFS</b>		
4.1.2. La production		
Le facteur travail, définir le facteur travail, identifier les éléments qui déterminent la quantité et la qualité du facteur travail.		
<b>OBJECTIFS PARTICULIERS</b>		<b>MOTS CLES</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier la population active</li> <li>2. Comprendre le principe de l'augmentation et de la diminution de la quantité du travail</li> <li>3. Connaître les éléments qui déterminent le nombre d'actif</li> <li>4. Identifier les types de formation et leurs conséquences sur la qualité du facteur travail.</li> </ol>		Facteur de production Facteur travail Actif Inactif Durée légale du travail Formation initiale Formation continue Flexibilité
<b>CLASSE</b>	<b>TRAVAIL</b>	<b>SALLE DE COURS</b>
✓ Entière	✓ Individuelle	✓ Banalisée
<b>SUPPORTS UTILISÉS</b>		
<b>DOCUMENTATION</b>		<b>MATÉRIELS</b>
✓ Livres - Bertrand-Lacoste 2004 - Hachette technique 2002 ✓ Transparents - n° 1 : Graphique de la durée du temps de travail - n° 2 : Graphique de l'évolution de la répartition des diplômes		✓ Tableau ✓ Rétroprojecteur
<b>BILAN ET REMÉDIATION ÉVENTUELLE</b>		



**Annexe 4 : Séquence n° 2 : Fiche pédagogique et questionnaire sur la création d'entreprise**

<b>PERIODE : 2ème trimestre</b>		<b>CLASSE : 2MS2</b>
<b>PÔLE : DROIT</b>		<b>THÈME : Le commerçant</b>
<b>Le</b>		<b>PRE-REQUIS :</b>
<b>OBJECTIFS DU RAP</b>		<b>LIMITES</b>
<b>4.2.5. Le commerçant</b> <b>Le statut du commerçant</b> <b>Les conséquences du statut de commerçant</b>		<b>Déterminer les conditions à remplir pour être commerçant.</b> <b>Dégager les règles particulières qui s'appliquent au commerçant.</b>
<b>OBJECTIFS PARTICULIERS</b>		
<b>Déterminer les conditions à remplir pour être commerçant</b> <b>Distinguer le commerçant, l'artisan et la profession libérale</b> <b>Dégager la règle de droit qui s'applique au commerçant</b>		
<b>CONTENU</b>		<b>MOTS CLÉS</b>
<b>Séance n° 1</b> <b>Le statut du commerçant</b> <b>Séance n° 2</b> <b>Le principe de la liberté de commerce et de l'industrie</b> <b>Séance n° 3</b> <b>Prolongement du cours avec support vidéo sur la création d'entreprise</b>		<b>Acte de commerce</b> <b>Titre professionnel</b> <b>Propre compte</b> <b>Liberté de commerce</b>
<b>CLASSE</b>	<b>TRAVAIL</b>	<b>SALLE DE COURS</b>
3en groupe	3individuelle	3banalisée
<b>SUPPORTS UTILISÉS</b>		
<b>DOCUMENTATION</b>		<b>MATÉRIELS</b>
<b>3Livre</b> <b>3Transparent</b> <b>3K7</b>		<b>3Tableau</b> <b>3Rétroprojecteur</b> <b>3 vidéo</b>
<b>BILAN ET REMÉDIATION ÉVENTUELLE</b>		

(Annexe 4 suite) **La création d'entreprise : Questionnaire**

1. Qui a mis en place la nouvelle loi sur la création d'entreprise ?

***Jean Pierre Raffarin a mis en place une nouvelle loi l'année dernière.***

2. Pourquoi créer une entreprise paraît être facile ?

***Il est possible de créer son entreprise pour un € et toutes les formalités administratives se font au même endroit, au C.F.E.***

3. Comment se nomme le document que l'on considère comme l'acte de naissance de l'entreprise ?

***Le Kbis***

4. Pourquoi doit-on se rendre à la Chambre du Commerce et de l'Industrie ?

***La chambre du commerce traite les demandes d'immatriculation des entreprises.***

5. Quelle est la forme juridique la plus risquée ?

***La forme juridique la plus risquée est l'entreprise individuelle.***

6. Pourquoi doit-on se rendre à l'Institut National de la Propriété Industrielle ?

***Cela permet de s'assurer que le nom de l'entreprise n'est pas déjà utilisé.***

7. Quel est l'activité du journal d'annonce légale ?

***Le journal d'annonce légale diffuse de façon officielle la création de l'entreprise.***

8. Combien coûte au total l'immatriculation d'une entreprise ?

***Le coût total de l'immatriculation est de 256 € .***

9. Quel est le rôle du service du Registre des Commerces et des Sociétés ?

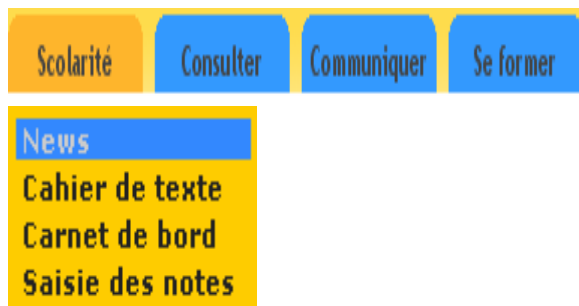
***Le Registre des Commerces et des Sociétés délivre le Kbis.***

10. Quel est votre constatation concernant la loi sur la création d'entreprise ?

***La création d'une entreprise nécessite plus de temps que 24 heures, dans le reportage il a fallu 8 mois et un montant supérieur à 1 €, il est conseillé d'avoir au minimum 7600 € de fond propre.***

**Annexe 5 :** NUMA permet d'intégrer un environnement numérique de travail

• **Un outils de gestion**



**Cahier de texte** : Descriptif des progressions

**Cahier de bord** : Descriptif des cours, des référentiels...

• **Un portail de ressources**



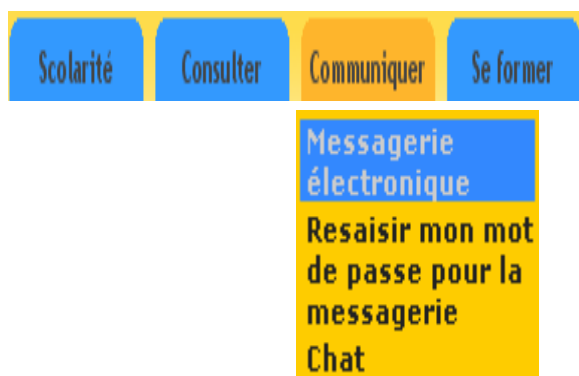
**Sélection de site** : lien avec des site pédagogique

**Ressources des professeurs du lycée** : Supports de cours

**Surfer** : « Google »

**Réserver** : réservation des salles et planning des disponibilités

• **Un espace de dialogue**



• **Un support de formation**



**Stage** : Base de données de lieu d'entreprise

**Collaboratif** : Gestion et suivi de groupe de travail ou les élèves peuvent travaillé de chez eux en interactivité.

**L'école nomade** : « WAPEDUC » téléchargement de cours sur le portable des élèves.

**Orientation** : Lien avec le Site de



I'ONISEP

**Annexe 6 :**

**TON AVIS M'INTÉRESSE**

*Je mène une étude sur le profil des élèves du Lycée Professionnel, si tu veux bien, je souhaiterais que tu répondes à ce questionnaire.*

1. La perception du Lycée : Comment étais-tu ...

À ton arrivée au Lycée ?	 SATISFAIT	 INTÉRESSÉ	 ANXIEUX	 DÉÇU
Aujourd'hui ?	 SATISFAIT	 INTÉRESSÉ	 ANXIEUX	 DÉÇU

Tes résultats scolaires ont-ils progressé depuis l'année dernière ?

- Oui, pourquoi ?.....
- .....
- Non

2. La poursuite d'étude

Tu souhaites :

OUI - NON - Sans avis

Tu souhaites :	OUI	NON	Sans avis
Obtenir le BEP de ta filière			
Obtenir un autre BEP, (changer de filière)			
Obtenir le BAC Pro de ta filière			
Obtenir le BAC Technologique, (faire une 1 <sup>ère</sup> d'adaptation)			
Poursuivre tes études après le BAC			

3. Le milieu professionnel

❖ As-tu déjà travaillé en entreprise ?

- Oui, sous quel statut ?.....
- Non

❖ As-tu une idée précise du métier que tu veux exercer ?

- Oui, lequel ?.....
- et pourquoi ? .....
- .....
- Non

❖ Si oui, est-il en relation avec ta formation initiale ?

- Oui
- Non
- Je dois me renseigner.

**MERCI DE TON AIDE !**

**Annexe 7** : Dépouillement du questionnaire

	<i>Niveau d'étude attendu</i>	<i>Intention professionnelle</i>
Élève 1	<i>Post Bac secrétariat</i>	<i>Secrétaire médicale</i>
Élève 2	<i>Bac pro secrétariat</i>	<i>Secrétaire médicale</i>
Élève 3	<i>Bac pro secrétariat</i>	<i>Purécultrice</i>
Élève 4	<i>Bac pro secrétariat</i>	<i>Gardien de la paix</i>
Élève 5	<i>Bac pro secrétariat</i>	<i>Aucune</i>
Élève 6	<i>Bac pro secrétariat</i>	<i>Secrétaire</i>
Élève 7	<i>Bac pro secrétariat</i>	<i>Secrétaire</i>
Élève 8	<i>Bac pro secrétariat</i>	<i>Assistante de direction</i>
Élève 9	<i>Post bac technologique</i>	<i>Informaticien</i>
Élève 10	<i>Bac pro secrétariat</i>	<i>Secrétaire</i>
Élève 11	<i>Post bac technologique</i>	<i>Secrétaire</i>
Élève 12	<i>Post bac technologique</i>	<i>Assistante sociale</i>
Élève 13	<i>Bac pro secretariat</i>	<i>Secrétariat médical</i>
Élève 14	<i>Post bac technologique</i>	<i>secrétaire</i>
Élève 15	<i>Sans avis</i>	<i>Aucune</i>
Élève 16	<i>Post bac technologique</i>	<i>Cadre de la P.J.J.</i>
Élève 17	<i>Bac pro secretariat</i>	<i>Secrétaire</i>
Élève 18	<i>Bac pro secrétariat</i>	<i>Secrétaire</i>
Élève 19	<i>Post bac secrétariat</i>	<i>Assistante de direction</i>
Élève 20	<i>Post bac technologique ou secrétariat</i>	<i>Secrétaire</i>
Élève 21	<i>Post bac technologique ou secrétariat</i>	<i>Professeur des écoles</i>
Élève 22	<i>Bac pro secretariat</i>	<i>Secrétaire</i>
Élève 23	<i>BEP secrétariat</i>	<i>Militaire</i>
Élève 24	<i>BEP secrétariat</i>	<i>Auxiliaire vétérinaire</i>
Élève 25	<i>BEP Secrétariat</i>	<i>Auxiliaire vétérinaire</i>
Élève 26	<i>BEP Secrétariat</i>	<i>secrétaire</i>
Élève 27	<i>Post bac secrétariat</i>	<i>Secrétaire</i>
Élève 28	<i>Bac pro secrétariat</i>	<i>Secrétaire</i>
Élève 29	<i>BEP petite enfance</i>	<i>Travailler en crèche</i>

**Annexe 8** : Bilan du conseil de classe du troisième trimestre 2004-2005 classe de  
2MS2

Nom du professeur :  
Discipline :

Vos remarques générales

L'ambiance dans la classe

Le comportement général

Le travail

Vos remarques individuelles : Complétez les rubriques par TI - I – B – TB ainsi que vos observations

	TI	I	B	TB	Observations
Élève 1					
Élève 2					
Élève 3					
Élève 4					
Élève 5					
Élève 6					
Élève 7					
Élève 8					
Élève 9					
Élève 10					
Élève 11					
Élève 12					
Élève 13					
Élève 14					
Élève 15					
Élève 16					
Élève 17					
Élève 18					
Élève 19					
Élève 20					
Élève 21					
Élève 22					
Élève 23					
Élève 24					
Élève 25					
Élève 26					

Élève 27				
Élève 28				
Élève 29				

**Annexe 9** : Résultats du conseil de classe du second trimestre de la classe de 2MS2

	Moyenn e générale	Appréciations
Élève 1	10,52	Redoubler d'efforts
Élève 2	10,81	En progrès dans certaines matière, profil sérieux.
Élève 3	10,95	Un relâchement ce trimestre, les résultats s'en ressentent.
Élève 4	10,22	C'est à peine moyen, il faut approfondir le travail écrit.
Élève 5	10,71	Des efforts et des progrès, ne vous relâchez pas.
Élève 6	12,34	Quelques bons résultats à généraliser dans toutes les matières.
Élève 7	6,87	Avertissement travail
Élève 8	9,71	De trop nombreuses absences nuisent aux résultats.
Élève 9	10,90	Le travail n'est pas toujours sérieux, il faut se reprendre.
Élève 10	11,91	L'ensemble est honorable, continuez ainsi.
Élève 11	11,90	Bonne intégration en lycée professionnel.
Élève 12	13,80	Encouragement
Élève 13	14,94	Félicitation
Élève 14	13,64	Encouragement
Élève 15	9,47	Une réorientation est à envisager.
Élève 16	12,72	Bon résultats, prenez confiance, encouragement.
Élève 17	11,07	Nous vous encourageons à persévérer
Élève 18	8,37	Toujours en difficulté, des absences, avertissement
Élève 19	10,79	Ne ménagez aucun effort, résultats moyens.
Élève 20	10,56	Résultats contrastés, il faut améliorer la concentration.
Élève 21	14,87	Il faut encore faire des efforts de concentration.
Élève 22	9,07	Toujours des difficultés dans certaines matière.
Élève 23	11,45	Résultats contrastés, il faut progresser dans certaines matières.
Élève 24	12,10	Encouragement
Élève 25	11,83	Des progrès dans certaines matières, continuez ainsi.
Élève 26	9,73	Trop d'absence, il est urgent de réagir, avertissement.

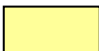
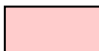
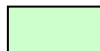

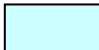
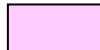
Élève 27	10,67	Quelques progrès, à confirmer dans toutes les matières.
Élève 28	9,06	Résultats insuffisants, avertissement
Élève 29	6,67	Une réorientation s'impose.

**Annexe 10** : Diagnostic des actions à mener

	<i>Projet*</i>	<i>Actions à mener</i>
<b>Élève 1</b>	P.R.P.F.	<b>Motiver pour que les résultats augmentent</b>
<b>Élève 2</b>	P.R.P.F.	<b>Encourager les élèves dans cette voie</b>
<b>Élève 3</b>	P.A.P.F.	<b>Motiver pour que les résultats augmentent</b>
<b>Élève 4</b>	P.L.P.F.	<b>Avertir les élèves que leurs résultats sont insuffisants</b>
<b>Élève 5</b>	A.R.P.	<b>Motiver pour que les résultats augmentent</b>
<b>Élève 6</b>	P.R.P.F.	<b>Encourager les élèves dans cette voie</b>
<b>Élève 7</b>	P.R.P.F.	<b>Mettre en place un soutien particulier</b>
<b>Élève 8</b>	P.R.P.F.	<b>Avertir les élèves que leurs résultats sont insuffisants</b>
<b>Élève 9</b>	P.L.P.F.	<b>Avertir les élèves que leurs résultats sont insuffisants</b>
<b>Élève 10</b>	P.R.P.F.	<b>Encourager les élèves dans cette voie</b>
<b>Élève 11</b>	P.R.P.F.	<b>Encourager les élèves dans cette voie</b>
<b>Élève 12</b>	P.A.P.F.	<b>Encourager les élèves dans cette voie</b>
<b>Élève 13</b>	P.R.P.F.	<b>Encourager les élèves dans cette voie</b>
<b>Élève 14</b>	P.R.P.F.	<b>Encourager les élèves dans cette voie</b>
<b>Élève 15</b>	A.R.P.	<b>Accompagner dans l'élaboration d'un nouveau projet</b>
<b>Élève 16</b>	P.L.P.F.	<b>Encourager les élèves dans cette voie</b>
<b>Élève 17</b>	P.R.P.F.	<b>Encourager les élèves dans cette voie</b>
<b>Élève 18</b>	P.R.P.F.	<b>Mettre en place un soutien particulier</b>
<b>Élève 19</b>	P.R.P.F.	<b>Motiver pour que les résultats augmentent</b>
<b>Élève 20</b>	P.R.P.F.	<b>Motiver pour que les résultats augmentent</b>

<b>Élève 21</b>	<b>P.L.P.F.</b>	<b>Encourager les élèves dans cette voie</b>
<b>Élève 22</b>	<b>P.R.P.F.</b>	<b>Avertir les élèves que leurs résultats sont insuffisants</b>
<b>Élève 23</b>	<b>P.L.P.F.</b>	<b>Inciter à poursuivre des études dans la filière post BEP</b>
<b>Élève 24</b>	<b>P.A.P.F.</b>	<b>Inciter à poursuivre des études dans la filière post BEP</b>
<b>Élève 25</b>	<b>P.A.P.F.</b>	<b>Inciter à poursuivre des études dans la filière post BEP</b>
<b>Élève 26</b>	<b>P.R.P.F.</b>	<b>Mettre en place un soutien particulier</b>
<b>Élève 27</b>	<b>P.R.P.F.</b>	<b>Motiver pour que les résultats augmentent</b>
<b>Élève 28</b>	<b>P.R.P.F.</b>	<b>Mettre en place un soutien particulier</b>
<b>Élève 29</b>	<b>A.R.P.</b>	<b>Accompagner dans l'élaboration d'un nouveau projet</b>

Légende :

	Profil 1		Profil 3		Profil 5
	Profil 2		Profil 4		Profil 6

\* types de projet individuel :

- P.R.P.F. = Profession en relation avec le parcours de la formation
- P.L.P.F. = Profession liée avec le parcours de formation
- P.A.P.F. = Profession qui justifie un autre parcours de formation
- A.R.P. = Aucune représentation professionnelle

# BIBLIOGRAPHIE

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **- Les textes officiels :**

- ✓ Circulaire n° 2004-015 du 27-1-2004,  
« préparation de la rentrée 2004 dans les écoles, les collèges et les lycées »

### **- Les revues :**

- 📄 Le moniteur, *Liberté et responsabilité locales*, 12 novembre 2004 n° 5268
- 📄 Alternatives économiques février 2005, n°233
- 📄 Alternatives économiques septembre 2004, n° 228
- 📄 Alternative économique février 2004, n° 222

### **- Les livres :**

- 📖 D. Ferré et J.M. Quiesse,  
*Professeur l'orientation c'est aussi votre affaire*, L'armattan, 2003
- 📖 Richard Étienne, Anne et René Baldy, Pierre Benedetto,  
*Le projet personnel de l'élève*, Hachette 2002
- 📖 SAIO-ONISEP- CRDP LANGUEDOC-ROUSSILLON,  
*99 Réponses sur l'orientation*, 1997
- 📖 Marc-Henry Broch  
*Professeur principal, exercer au quotidien*, Chronique sociale, 2003
- 📖 Bernard Charlot,  
*du rapport au savoir*, Anthropos 2002

### **- Les sites Internet :**

- 🌐 [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- 🌐 [www.masdetesse.com](http://www.masdetesse.com)
- 🌐 [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### **- Les diverses informations :**

- ① Atelier « Éducation à l'orientation » effectuée par Mme Ferré à l'IUFM de Montpellier
- ① Compte rendu de la réunion de coordination École Entreprise du 22.11.2004